

# Des industries nivernaises en plein renouveau à l'époque de la Restauration : l'œil de Charles Dupin

## Partie 1 : du Morvan à Fourchambault, Guérigny et Nevers

---

---

Olivier TORT

Source

Charles Dupin, *Forces productives et commerciales de la France*, Paris, Bachelier, 1827,  
2 tomes, tome 1<sup>er</sup>, p. 291-299

« Département de la Nièvre. Ce D<sup>t</sup> mérite toute l'attention des amis de notre industrie ; sa population et sa richesse territoriale sont encore bien éloignées du terme qu'elles devront atteindre. [...] La principale richesse territoriale du D<sup>t</sup> de la Nièvre consiste en forêts, qui donnent une très grande quantité de bois, employés en partie par les usines, ou conduits à Paris par le flottage [...]. L'active industrie du D<sup>t</sup> est démontrée par l'augmentation des patentes qui, de 1814 à 1825, proportion gardée, surpasse d'à peu près moitié l'augmentation correspondante de la France moyenne. [...] Proportionnellement à son territoire, le D<sup>t</sup> de la Nièvre n'a pas autant de routes que la France moyenne, et présente beaucoup moins de bonnes voies navigables. Le canal latéral à la Loire et le canal du Nivernais feront disparaître cette dernière infériorité. [...] Le défaut de voies commerciales se fait sentir dans la faible population des villes de la Nièvre, comparativement à la population des campagnes. [...] Depuis quelques années, le D<sup>t</sup> de la Nièvre a pris une grande importance par les développements de quelques branches d'industrie, ainsi que nous allons le faire connaître, en parcourant tour à tour les arrondissements de Château-Chinon, de Clamecy, de Nevers et de Cosne.

L'Ar<sup>t</sup>2 de *Château-Chinon* comprend la majeure partie des montagnes granitiques du Morvan, qui sont en général couvertes de forêts [...] Le commerce principal de cet Art. est celui de bois qu'on fait

flotter sur la rivière d'Yonne et ses affluents, pour descendre jusqu'à Paris. [...] À *Vandelesse* [sic]<sup>3</sup>, près de Château-Chinon, le prince de Chalais possède de grandes forges, qui font travailler 60 ouvriers, à la paie moyenne de 1,50 franc par jour, et qui fabriquent annuellement 600.000 kilogrammes de fer, pour la Nièvre et pour les pays avoisinants.

Si nous descendons l'Yonne, nous passons de l'Ar<sup>t</sup> de Château-Chinon dans celui de Clamecy, qui réunit des ressources plus variées et plus d'industrie.

Clamecy, chef-lieu de l'Ar<sup>t</sup>, ville de 5300 habitants, possède un tribunal de commerce, bien placé dans une ville qui est le centre du vaste commerce des bois destinés pour l'approvisionnement des bois de la capitale. Chaque année, en automne, on fait à Clamecy l'adjudication des bois que procure la coupe régulière des forêts royales.

Depuis quelques années, il s'est introduit une coutume que je crois devoir signaler à l'attention du gouvernement et à la juste vindicte de l'opinion publique. Une foule d'hommes avides, qui n'ont ni les moyens ni l'intention d'acheter les bois de l'État, se présentent comme voulant être adjudicataires. Chacun d'eux est indemnisé, moyennant une somme plus ou moins modique, par les marchands effectifs, lesquels se coalisent de manière à ce qu'il n'y ait point d'enchère réelle, et que le gouvernement se voie dans l'impuissance de vendre ses bois, ou dans l'obligation

1 Abréviation utilisée par Dupin pour « département ».

2 Abréviation de Dupin pour « arrondissement ».

3 Coquille d'imprimerie, pour Vandenesse.

de les vendre à vil prix. L'adjudication terminée, un banquet splendide, préparé d'avance dans un café de la ville, réunit tous les hommes qui se sont entendus pour rançonner ainsi le trésor royal. L'indemnité convenue au préalable est payée, table tenante, à tous les parasites accourus pour tirer quelque profit de l'adjudication ; après quoi les marchands font entre eux une adjudication nouvelle, et se partagent les bénéfices qu'ils ont eu l'art d'obtenir par leur coalition savante. [...]

C'est à Clamecy que l'on construit ces radeaux ingénieux appelés trains, où le bois de chauffage est uni par des branches flexibles de bois, sans qu'un seul morceau de fer ni qu'un seul cordage entre dans la construction. [...] Depuis trois siècles que ce flottage existe, on a perfectionné graduellement des combinaisons par lesquelles les eaux de tous les affluents de l'Yonne sont amenées aux retenues appelées pertuis, par un calcul si bien combiné, qu'on fournit exactement la quantité d'eau nécessaire au passage des trains, et qu'on fait arriver cette eau dans chaque bief, à l'heure précise où les trains doivent passer.

L'Art de Clamecy possède quatre forges parmi lesquelles nous distinguerons particulièrement celles de Corbelin près de Varzy ; on y fabrique de l'acier brut et de l'acier façon de Hongrie. L'Art de Clamecy possède en outre deux papeteries, l'une ancienne et récemment améliorée, l'autre complètement neuve, propre à confectionner des papiers sans fin. La dernière est établie à Corvolle [sic]<sup>4</sup>, sur les bords d'un affluent de l'Yonne ; les machines de cette fabrique sont construites d'après les principes les plus modernes.

À Varzy, ville de 2658 habitants et mon pays natal, on fabrique une grande quantité de toile. Varzy possédait une fayencerie<sup>5</sup>, abandonnée aujourd'hui, mais qu'on rétablira certainement. Cette ville, ainsi que Clamecy, va prendre un nouvel essor grâce à la route, enfin terminée, qui joint Auxerre à Nevers, et qui présente, pour communiquer du bassin de la Loire au bassin de la Seine, la seule voie commerciale que l'on trouve dans une grande étendue de territoire. Il a fallu 40 ans pour que cette route fût achevée, sur une longueur de dix lieues seulement : tant il y a de lenteur dans les travaux qui ne sont point exécutés par des associations !

Si nous suivons la route que nous venons de citer, nous arriverons à Nevers, chef-lieu du D<sup>t</sup> ; c'est une ville de 14.500 habitants ; elle possède un collège,

4 Il s'agit en fait de Corvol-l'Orgueilleux, commune située à 10 kilomètres au sud-est de Clamecy.

5 Variante orthographique de faïencerie.

une école d'enseignement mutuel, une de dessin linéaire, de géométrie et de mécanique<sup>6</sup> appliquées aux arts, établie grâce au zèle infatigable de M. Morin, ingénieur des ponts et chaussées, par une souscription des principaux habitants et des manufacturiers du D<sup>t</sup>. Beaucoup de provinces plus riches que la Nièvre n'ont pas encore imité cet exemple, qui devra du moins exciter une émulation générale. La ville de Nevers possède un tribunal de commerce et une chambre consultative des arts et manufactures.

La compagnie Montagnac et Rafin [sic]<sup>7</sup> a fondé, dans ces derniers temps, à Nevers, une fabrique de câbles et de chaînes en fer pour l'usage de la marine, câbles que j'ai le premier fait connaître en France, et rapportés d'Angleterre, pour notre marine militaire. Cette fabrique emploie de 100 à 120 ouvriers, au prix moyen de 2 francs ; elle a beaucoup d'activité ; elle peut confectionner chaque jour une longueur de câble égale à 75 mètres et pesant 1500 kilogrammes. On fait servir à ce travail le fer de Berry, corroyé, qui ne le cède en rien au meilleur fer employé pour cet usage dans la Grande-Bretagne.

Nevers possède 10 manufactures de faïence, dont les plus anciennes comptent déjà huit siècles de prospérité. Cette faïence est la meilleure qu'on fabrique en France, pour la solidité et la dureté de l'émail ; elle se vend d'ailleurs à des prix très modérés ; aussi fournit-elle abondamment Paris, l'ouest de la France et particulièrement le bassin de la Loire. Les faïenceries de Nevers emploient annuellement 135.000 kilog. de plomb et 32.000 kilog. d'étain ; elles font vivre 700 ouvriers, au prix moyen d'1,75 franc par jour. Nevers possède une manufacture de porcelaine et beaucoup d'ateliers où l'on fabrique des émaux renommés.

L'Art de Nevers nous présente plusieurs grands établissements. Il faut citer d'abord les forges de la Chaussade, à *Guérigny* : dans cet établissement, formé par la Marine, on fabrique des ancres pour les vaisseaux ; on y fabrique aussi des câbles de fer, avec un système de machines composé par M. Hubert, ingénieur des constructions navales.

M. Dufaut [sic]<sup>8</sup>, ancien élève de l'École polytechnique, a le premier introduit en France les procédés que les Anglais font servir à la fabrique du fer, avec des cylindres ou laminoirs, pour épurer ce métal en l'épurant : on remplace ainsi l'ancien système

6 Dupin écrit systématiquement le mot « mécanique », suivant son étymologie ; on a modernisé la graphie.

7 En fait Montagnac et Raffin, comme on le verra par la suite.

8 C'est ainsi que Dupin orthographie le nom de Georges Dufaud, les deux graphies coexistant à cette époque.

de martinets qui battaient la loupe afin d'en exprimer le laitier et de la réduire en barre. Après avoir fait des essais en 1818 à Trezy, D<sup>t</sup> du Cher, MM. Boigues voulurent transporter cette nouvelle industrie dans un lieu plus avantageux pour l'approvisionnement en matières premières et pour l'expédition des produits. Ils choisirent la position de *Fourchambault* sur les bords de la Loire, où M. Dufaut, directeur des travaux de leur compagnie, exécuta, en 1821 et 1822, le grand établissement dont nous allons donner une idée précise.

En comptant les hauts-fourneaux qui fournissent le fer brut aux forges de Fourchambault, et l'exploitation des bois qu'elles consomment, on trouve que l'ensemble de ces travaux occupe 2.386 ouvriers dont la journée moyenne est de 1,60 franc par jour pour les fourneaux, le travail des bois et celui des mines. Fourchambault porte à 3 francs la journée moyenne des ouvriers. Entre les dix hauts fourneaux qui servent pour alimenter la forge de cette usine, cinq sont situés dans le D<sup>t</sup> du Cher et cinq dans le D<sup>t</sup> de la Nièvre. Un de ces fourneaux emploie le coak<sup>9</sup> pour combustible, suivant le procédé des Anglais. Les soufflets des trois fourneaux sont mis en mouvement par des machines à vapeur.

À Charbonnières<sup>10</sup>, une quatrième machine à vapeur supplée la force motrice de l'eau, quand celle-ci vient à manquer. C'est avec des laminoirs à cannelures proportionnées aux dimensions des barres, que l'on étire le fer à Fourchambault ; la force motrice est donnée par une machine à vapeur de 360 dynames ou 60 chevaux. Il y a trois équipages de laminoirs pour réduire successivement le métal en barres ou en feuilles de moindres dimensions ; 16 fours à réverbère, destinés à l'affinage du fer, sont placés près des cylindres ; six autres fours servent à chauffer les paquets de fer brut qu'on étire en barres pour le commerce. Cette seule usine fabrique près de 5 millions de kilogrammes de fer par année, et consomme 120.000 hectolitres de charbon de terre. Les produits de la manufacture sont vendus dans le bassin de la Loire, surtout en remontant vers l'Auvergne ; une partie considérable est envoyée à Paris, soit pour l'usage de la capitale, soit pour l'Artois et la Picardie.

Les dix hauts-fourneaux dont les produits sont employés pour alimenter la grande usine et les laminoirs de Fourchambault consomment annuellement 100.000

9 Il s'agit du coke, d'abord orthographié *coucke* lors de son introduction en France en 1758, puis coak à partir de 1797. À partir de 1816, on commence à écrire le mot « coke », suivant la graphie anglaise, mais Dupin reste ici fidèle à la graphie francisée antérieure.

10 Forge située dans la commune de Sauvigny-les-Bois, commune située à 10 kilomètres au sud-est de Nevers.

cordes de bois et 52.000 hectolitres de charbon fossile, dont 40.000 sont convertis en coak, et 12.000 servent pour faire aller les machines à vapeur. La corde de bois revient à 6 francs, et l'hectolitre de houille à 3 francs, sur le fourneau. 27 millions de kilogrammes de minerai sont nécessaires à l'alimentation des dix hauts-fourneaux. Pour affiner le fer, on tire la houille de Saint-Étienne, et pour chauffer les machines à vapeur, on la tire de Decize. À Fourchambault, le prix de la bonne fonte propre à la fabrication du fer est de 280 fr. pour 1000 kilogrammes. Le prix moyen du fer fabriqué s'élève à 600 fr. pour 1000 kilogrammes ; le prix de la fonte, propre à la seconde fusion, s'élève à 360 francs.

À la suite des établissements de Fourchambault, nous citerons une fonderie érigée dans ce lieu par M. Émile Martin, pour le moulage du fer et pour le cuivre. Elle fond environ 50.000 kilogrammes de métal par mois, principalement en pièces de mécaniques. Les produits de cette usine sont consommés dans la Nièvre et dans les D<sup>ts</sup> qui l'avoisinent, le long du cours de la Loire. [...] ».

#### Commentaire du document

L'étude statistique du baron Dupin consacrée à la partie de la France économiquement en avance donne, en une quinzaine de pages, une idée précise des activités industrielles nivernaises, notamment métallurgiques, d'il y a deux cents ans. Elle offre un état des lieux remarquablement informé des sites majeurs, mais aussi de l'identité des patrons qui les dirigent, de la nature et parfois des méthodes de production, des quantités fabriquées, des effectifs mobilisés et de la rémunération des ouvriers. Par commodité, nous avons scindé en deux parties à peu près égales ce développement consacré à l'économie de la Nièvre, en respectant l'ordre d'exposition choisi par l'auteur. Nous présentons ici le premier volet de l'étude, qui inclut notamment les sites phares de Guérigny et de Fourchambault, mais aussi une importante usine de câbles de marine implantée à Nevers par des entrepreneurs au profil singulier, dont on se propose de retracer le parcours à l'occasion de ce commentaire.

#### Une synthèse de référence réalisée sous la Restauration par un opposant libéral

Voici quasiment deux siècles que le baron Charles Dupin, polytechnicien (promotion 1801), savant distingué, économiste reconnu, publiait une ample synthèse qui fit date, intitulée *Forces productives et commerciales de la France*, sortie en deux tomes

le 19 juillet 1827<sup>11</sup>. Cette étude maintes fois citée et exploitée, dominée par l'approche statistique en vogue depuis le Consulat<sup>12</sup>, servait toujours de source première à une monographie classique, cent ans après sa parution<sup>13</sup>. Encore aujourd'hui, elle continue à retenir l'attention des spécialistes, à cause de sa carte relative aux différences de niveau d'instruction à travers le pays, étroitement corrélées par l'auteur avec le développement économique et industriel des territoires considérés<sup>14</sup>. Reprenant



Illustration 1. Portrait de Charles Dupin par Louis-Léopold Boilly, 1820. Collection Smithsonian Libraries.

les analyses pionnières formulées dès 1823 par le géographe Malte-Brun, cette carte présentée fin 1826 dans un cours donné au Conservatoire des Arts et Métiers et publiée pour la première fois dans cet

11 Pour la date de parution, voir *Bibliographie de la France*, 1827, n°56-57, 14 et 18 juillet 1827, notices 4626 et 4718, p. 580 et 593. *Le Courrier Français* indique dans son numéro du 20 juillet 1827 que « le nouvel ouvrage de M. le baron Charles Dupin, intitulé : Des forces productives et commerciales de la France, vient de paraître à la librairie de Bachelier, quai des Augustins ».

12 Voir le bilan contextuel et analytique dressé par Bernard Ycart, « 1827 : la mode de la statistique en France. Origine, extension, personnages », *Histoire & mesure*, vol. XXXI-1, 2016, p. 161-194. Voir aussi Jean-Claude Perrot, « L'âge d'or de la statistique régionale (an IV-1804) », *Annales historiques de la Révolution française*, 1976, n°224, p. 215-276.

13 Henri Sée, *La Vie économique de la France sous la monarchie censitaire*, Paris, Félix Alcan, 1927.

14 Voir Bernard Lepetit, « Sur les dénivellations de l'espace économique en France dans les années 1830 », *Annales E.S.C.*, 1986, vol. 41/6, p. 1243-1272.

ouvrage, permettait à Dupin de souligner de manière particulièrement frappante un net clivage divisant la France, de part et d'autre d'une ligne imaginaire Saint-Malo/Genève : le Sud et l'Ouest du pays, moins instruit et sous-développé, était colorisé en gris sombre, et opposé à une France du nord-est plus savante, plus prospère et plus avancée sur le chemin de l'industrialisation. Dans cette représentation visuelle schématique, qui fit sensation du fait d'un regard jugé condescendant sur les territoires méridionaux, la Nièvre, bien que située en lisière de cette frontière symbolique, était pleinement incluse par Dupin au sein de la France moderne, à rebours de l'Allier voisin.

Au-delà de cette cartographie saisissante, Charles Dupin dressa dans ce volumineux ouvrage un bilan méthodique et très complet de l'économie et des activités de chacun des 32 départements en avance, tel un modèle à suivre pour le reste du pays, celle de la France à la traîne que l'auteur dédaignait *a contrario* d'analyser en détail. Au sein de ces espaces érigés en exemple, Charles Dupin prit un soin particulier à mettre en avant les qualités de son département natal, la Nièvre, en particulier celles de son industrie qui lui semblaient remarquables et prometteuses ; il y consacra une quinzaine de pages, dont on trouvera ici la première moitié. On n'a gardé que quelques extraits significatifs de l'introduction, relative à la présentation générale du département, de sa population et de ses ressources, avant de passer à une transcription quasi intégrale de la suite, lorsque l'auteur expose minutieusement les atouts économiques de chaque terroir, notamment ceux relevant de la production métallurgique.

La date de son étude est particulièrement intéressante, en ce que, réalisée avant 1830, elle montre à quel point la Restauration, marquée par le retour de la paix et l'essor du commerce, a été importante – beaucoup plus qu'on ne l'a longtemps dit – pour le redémarrage et la modernisation d'activités anciennes mais aussi pour le développement d'innovations industrielles, permettant un véritable décollage de cette partie de la France économiquement avancée, sans qu'il faille attendre les phases d'accélération nationale de la monarchie de Juillet et du second Empire<sup>15</sup>.

15 Pour une vision plus équilibrée, soulignant le rôle crucial de la Restauration dans la modernisation industrielle du XIXe siècle, voir notamment la synthèse de Francis Démier, *La France de la Restauration (1814-1830) : l'impossible retour du passé*, Gallimard, 2012, coll. « Folio histoire », et l'article stimulant d'Hubert Bonnin, « L'année 1819, symbole du réveil économique de la France de la Restauration », *Histoire, économie, société*, vol. 2020/4, p. 61-80.

Ce diagnostic favorable est d'autant plus frappant que Charles Dupin, membre de l'élite libérale à l'instar de ses frères André (Dupin aîné) et Philippe, appartenait à l'opposition, face aux gouvernements royalistes des deux derniers Bourbons, Louis XVIII et Charles X<sup>16</sup>. Il fait pour la première fois son entrée au Palais-Bourbon en novembre 1827 comme élu de gauche... du département méridional du Tarn. Son exposé ne peut ainsi être soupçonné de partialité qui enjoliverait le tableau, contrairement aux almanachs ou annuaires statistiques régulièrement confectionnés par les services préfectoraux, à partir de l'Empire. C'est donc un témoignage exceptionnel de précision et de qualité de synthèse qui est ici offert de l'état de l'industrie dans la Nièvre il y a deux cents ans, par un des meilleurs spécialistes de son époque.

La compétence de l'auteur confère une acuité inégalable à sa description. Dupin sait de quoi il parle, et il rappelle le rôle pionnier qu'il a personnellement joué pour importer en France la technologie britannique des câbles de marine, à l'issue de voyages d'études réguliers effectués par lui chaque année en Grande-Bretagne entre 1816 et 1820, s'apparentant en partie à de l'espionnage industriel. Le compte rendu détaillé qu'il a fait de ses expéditions outre-Manche, dans un cycle paru initialement en 1820-1821, a eu un retentissement indéniable, aussi bien sur le gouvernement que sur les entrepreneurs<sup>17</sup>. L'implantation dans la Nièvre, à Guérigny, dès 1822, du site majeur de production de ces câbles pour le secteur public de la Marine royale, est certainement liée à l'enquête de Dupin ; l'extension de la fabrication au secteur commercial privé à Nevers en constitue un effet démultiplicateur plus inattendu, mais non moins intéressant.

16 Ce n'est qu'après la révolution de juillet 1830 que Dupin recentre sa ligne politique. Sur Charles Dupin, la seule monographie récente est anglophone : Margaret Bradley, *Charles Dupin (1784-1873) and his Influence on France : the contributions of a mathematician, educator, engineer and statesman*, Amherst, Cambria Press, 2012 ; en français, signalons les actes du colloque organisé à Paris les 25-26 octobre 2007 de Carole Christen et François Vatin (dir.), *Charles Dupin (1784-1873) : ingénieur, savant, économiste, pédagogue et parlementaire du Premier au Second Empire*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2009, coll. « Carnot ». Sur son frère Dupin aîné, au rôle politique plus important, on consultera avec profit les actes de la journée d'études organisée à Nevers le 19 octobre 2013 : *André Dupin, dit Dupin aîné, juriste et homme politique nivernais*, Société académique du Nivernais, 2014, tome 83 ; remerciements à sa présidente Anne-Marie Chagny.

17 Paru sous le titre générique *Voyages dans la Grande-Bretagne entrepris relativement aux services publics de la guerre, de la marine et des ponts-et-chaussées, en 1816, 1817, 1818, 1819 et 1820* (Paris, Bachelier, 1820-1821, rééd. 1825-1826), l'ensemble étudie d'abord la force militaire de la Grande-Bretagne (vol. 1 et 2) puis sa force navale (vol. 3 et 4), enfin sa force commerciale (vol. 5, édition originale plus tardive en 1824).

## Une inégale répartition territoriale de l'industrie métallurgique nivernaise

Des quatre arrondissements que compte la Nièvre, seul celui de Nevers offre, à l'époque, une concentration remarquable de sites industriels, en particulier métallurgiques. Cosne, qui sera évoqué à la fin du second volet de l'étude, a alors une importance très secondaire.

Le flottage absorbe la majeure partie de l'activité économique des deux arrondissements de Château-Chinon et de Clamecy, permettant l'acheminement par voie d'eau des bois nivernais jusqu'à Paris. S'y ajoutent, pour Clamecy, les papeteries – celle de Corvol-l'Orgueilleux est fondée sous la Restauration, en 1818, et reste en activité jusqu'en 1971<sup>18</sup> – ainsi que la vente des coupes domaniales par adjudication aux marchands de bois ; à en croire Dupin qui ne les porte manifestement pas dans son cœur, ces derniers se livrent à de vilains trafics fondés sur l'entente préalable et l'utilisation d'hommes de paille pour acheter au rabais la marchandise à l'État et augmenter leur plus-value. L'activité chimique liée à la distillation du bois n'existe pas encore à Clamecy : elle ne démarre vraiment qu'à la fin du XIXe siècle, pour déboucher en 1922 sur la création de la SPCC, un siècle après la présente étude.

Dupin mentionne bien deux sites métallurgiques épars dans ces deux arrondissements, à Corbelin au nord du département, près de Varzy, et surtout à Vandenesse au sud-est, à la lisière du Morvan, trop isolés néanmoins pour entraîner la création d'un tissu industriel très fourni. Les deux petites forges de Corbelin, situées au bord du ruisseau éponyme, sur la commune de La Chapelle-Saint-André, actives au moins depuis 1750, fonctionnent avec un haut-fourneau qui utilise du minerai de fer de Colméry, distant de huit kilomètres, pour un usage purement local<sup>19</sup>. Les forges de Vandenesse ont un rayon de chalandise plus étendu, la fonte qu'elles produisent sert à alimenter la production de fer ordinaire d'autres forges, situées à Saint-Seine, à la limite de la Saône-et-Loire, et à Champvert, près de Decize<sup>20</sup>. Quant à la faïencerie de Varzy, qui n'avait été en activité que pendant cinq ans entre 1793 et 1798,

18 Hormis une brève période d'arrêt entre 1897 et 1906. Voir Guy Thuillier, *Aspects de l'économie nivernaise au XIXe siècle*, Paris, Armand Colin, 1966, p. 181-185, et l'article en ligne du *Journal du Centre*, publié le 8 octobre 2013, « Corvol-L'Orgueilleux. Une entreprise fondée en 1818, qui a cessé son activité en 1971 ».

19 Raymond Robin, *Forges et forgerons du Berry et du Nivernais*, Éditions de l'Université et de l'enseignement moderne – dossiers de l'Histoire, 1983, p. 143 et 149-150.

20 Raymond Robin, *Forges ...*, op. cit., p. 81.

elle n'a jamais rouvert, contrairement aux espérances exprimées par Dupin<sup>21</sup>.

L'arrondissement de Nevers, à l'inverse, concentre les 4/5e des activités non agricoles dans une profusion riche d'interconnexions, au point que l'ordre d'exposition suivi par Dupin semble défier toute logique. Le chef-lieu lui-même développe des activités métallurgiques *intra muros*, à côté de la production historique et renommée de faïencerie, dont Dupin exagère l'ancienneté<sup>22</sup> ; sont évoqués aussi les grands sites de Guérigny et Fourchambault et une annexe dite de Charbonnières (à Sauvigny-les-Bois) ; la suite, qui fera l'objet d'un second volet, mentionne successivement Imphy, Pont-Saint-Ours (à Coulanges-lès-Nevers), Raveau, Bizy (à Parigny-les-Vaux), Uxeloup (à Luthenay-Uxeloup), Prémery et pour conclure, La Machine et Decize.

Dès l'époque moderne, aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, Nevers et sa région étaient une zone importante de fabrication et de commerce du fer<sup>23</sup>. Sous la Restauration, la croissance des besoins industriels métallurgiques pour une économie civile en plein redémarrage accroît les débouchés, et, par conséquent, conforte l'implantation des sites préexistants et surtout favorise la création de nouveaux sites, en adéquation avec l'ensemble de la chaîne de production intra-régionale. À l'inverse, le positionnement ostensiblement pacifique du régime politique bourbonien, au pouvoir entre 1815 et 1830, dans les relations internationales, aboutit à rendre provisoirement moins visible une partie des activités liées à l'armement militaire : ainsi, Dupin ne dit pas mot de la fonderie établie sous la Révolution à Nevers pour produire des canons en fonte, qui continue à fonctionner au ralenti, avant de connaître un nouvel essor plus tard grâce à son affection à la Marine en 1840, jusqu'à sa fermeture définitive en 1880<sup>24</sup>.

21 Sur cette faïencerie, voir l'article de René Lussier, « Fayenciers de Varzy, d'après les archives municipales et le musée de Varzy », *Mémoires de la Société académique du Nivernais*, 1933, tome 35, p. 67-71.

22 Il parle de huit siècles d'histoire pour les faïenceries nivernaises les plus anciennes, alors que la faïence ne fait son apparition à Nevers qu'en 1585, soit deux siècles et demi avant son ouvrage. Voir à ce sujet la somme encyclopédique de Jean Rosen, *La Faïence de Nevers (1585-1900)*, Dijon, Faton, 2009-2011, 4 vol. et du même, un résumé dans *La Faïence en France du XIII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle : technique et histoire*, en ligne, 2018, p. 58-60.

23 *Dictionnaire universel français et latin*, dit Dictionnaire de Trévoux, 1743-1752.

24 <http://savoir.fer.free.fr/>, département 58, p. 10.

Le premier volet reproduit ici suffit à montrer la disparité de format entre les différents sites métallurgiques, à travers les exemples qui font l'objet de chiffrages détaillés par Dupin. Les grandes forges de Vandenesse, site ancien, emploient 60 ouvriers, ce qui est déjà important pour une usine rurale ; en milieu urbain, la nouvelle fabrique de câbles à Nevers, créée en 1826, attire le double de main-d'œuvre, avec 110 hommes d'après Dupin, un peu plus selon un article concomitant du *Constitutionnel*<sup>25</sup>. Tout cela apparaît bien dérisoire par rapport au gigantesque complexe métallurgique de Fourchambault, implanté dans la banlieue immédiate de Nevers par les Boigues en 1821, qui fait travailler plus de 2300 ouvriers, dont certains, il est vrai, hors site et en sous-traitance (bûcherons, mineurs, forgerons de la matière brute). Les quantités produites sont en proportion, et celles mentionnées sur le seul site de Charbonnières, près de Sauvigny-les-Bois, qui dépend de Fourchambault, sont huit fois plus importantes qu'à Vandenesse. La zone de chalandise est elle aussi sans commune mesure, celle de Fourchambault s'étendant, selon Dupin, de Saint-Étienne et Clermont jusqu'à Paris et au nord de la France, loin des forges à usage local.

De même, la paye va du simple au double, entre le travail en milieu rural à Vandenesse (1,50 franc/jour) ou l'emploi en sous-traitance (1,60 franc) et les métiers plus qualifiés au sein des forges de Fourchambault (3 francs). Bien qu'embauchés en milieu urbain, dans le secteur alors en pleine modernisation technologique des câbles de marine et du contrôle de leur résistance, les ouvriers de l'usine Montaignac et Raffin de Nevers ne peuvent prétendre qu'à un salaire de 2 francs, pas si éloigné des forgerons ruraux de Vandenesse : une entreprise de taille moyenne comme celle qui les emploie n'est pas en capacité de s'aligner sur les rémunérations plus attractives offertes par les Boigues à leurs meilleurs exécutants spécialisés, dans le site hors du commun de Fourchambault.

### **De la noblesse immémoriale aux hommes neufs : des entrepreneurs nivernais à l'image de la diversification des élites sociales en ce début de XIX<sup>e</sup> siècle**

Les noms des propriétaires de forges, directeurs et ingénieurs évoqués dans ce premier volet de la description de Dupin consacrée à la Nièvre attestent que l'activité industrielle agrège des profils très différents à la tête des sites ou des entreprises, comme un reflet de la diversification des élites économiques de cette époque.

25 *Le Constitutionnel*, 27 août 1827, p. 4 : « Ils emploient journellement de 120 à 150 ouvriers, tant au détail de la fabrication qu'aux épreuves ».



Illustration 2. Portrait du prince de Chalais par Henri-Pierre Danloux. Collection privée.

### **Le prince de Chalais à Vandenesse**

La vieille noblesse est toujours présente, y compris la plus prestigieuse. C'est ainsi qu'un cousin germain de Talleyrand, le prince de Chalais, 73 ans en 1827, est à la tête des forges de Vandenesse, au sud-est du département. Né Élie-Charles de Talleyrand-Périgord, le prince de Chalais (1754-1829), parfois qualifié de marquis de Vandenesse – entre autres titulatures – est issu de la noblesse d'extraction chevaleresque et même d'ancienne chevalerie<sup>26</sup>, dont l'origine prouvée remonte à 1245, malgré quelques chicanes généalogiques faites par les ennemis de la famille. Son oncle paternel, le cardinal Alexandre-Angélique de Périgord (1736-1821), a été archevêque de Reims et grand aumônier de France sous Louis XVIII. Quant à sa mère, qui lui transmet le titre héréditaire de prince de Chalais, c'est aussi une Talleyrand-Périgord : on se marie en famille, entre cousins lointains.

Si les Talleyrand viennent à l'origine du Sud-Ouest, le prince de Chalais, comme son illustre cousin diplomate, appartient à la noblesse de cour, et a vécu la majeure partie de son temps à Versailles, où il est né,

26 La noblesse d'extraction ne doit son existence à aucune nomination royale, mais à une noblesse immémoriale constatée depuis l'origine, du fait d'un engagement militaire. La filiation suivie de la généalogie familiale prouvée par acte authentique doit débiter au plus tard en 1400 pour être qualifiée de noblesse d'extraction chevaleresque, et au plus tard en 1250 pour être qualifiée d'ancienne chevalerie.

puis à Paris, dans le quartier aristocratique du faubourg Saint-Germain ; il y possède un hôtel particulier, 93 rue Saint-Dominique, où il décède le 31 janvier 1829, dix-huit mois après la parution de l'ouvrage de Dupin. Fils d'un général gouverneur de Picardie puis commandant du Languedoc, Élie-Charles de Chalais suit la voie militaire, devient colonel d'un régiment de cavalerie en 1781 ; dix ans plus tard, il est promu maréchal de camp (c'est-à-dire général de brigade), sans avoir jamais vraiment combattu, sinon quelques semaines en émigration, dans l'armée de Condé en 1792. Revenu d'exil en 1800, il est élevé au grade de lieutenant-général (général de division) en 1816<sup>27</sup>. Louis XVIII l'a entre temps nommé duc et pair de France le 4 juin 1814, ce qui lui permet de siéger, dès le retour des Bourbons, aux côtés de son oncle et de son cousin à la Chambre des pairs, qui a remplacé le Sénat. Il s'y illustre durant quinze ans par sa discrétion et une modération d'opinions qui le rapproche du centre droit. Grand d'Espagne de 1ère classe et chevalier de Saint-Louis, il vient tout juste, quand paraît l'ouvrage de Dupin, de prêter serment aux Tuileries comme chevalier du Saint-Esprit, un ordre décoratif royal civil, où il a été élevé six ans plus tôt, au décès de son oncle cardinal<sup>28</sup>.

Bien que le prince Élie-Charles de Chalais se soit marié à une Landaise, Marie-Caroline de Poyanne (1760-1828), c'est bien par cette épouse que le château, les terres et les forges de Vandenesse sont tombés dans son escarcelle. Sa défunte belle-mère, Charlotte-Louise du Bois de Fiennes (1730-1761), était en effet la petite-fille de Louis du Bois, créé par le roi marquis héréditaire de Givry et Vandenesse par lettres patentes en 1663. Le prince de Chalais a pu récupérer cette terre nivernaise, et le marquisat qui y était attaché, à la suite d'un arrangement de famille, aux termes de son contrat de mariage rédigé à Marly-le-Roi le 28 mai 1778, et signé par le roi Louis XVI

27 Son fils Augustin, qui a épousé en 1807 une Choiseul-Praslin, autre vieille et prestigieuse famille de la noblesse française, a repris la carrière militaire, et s'est montré plus actif sur les champs de bataille, présent à Wagram en 1809, participant ensuite aux campagnes de Russie (1812) et de France (1814) ; créé commandeur de la Légion d'honneur en mai 1820 puis comte de Périgord en mars 1822, il remplace son père à la pairie après son décès en 1829, mais cesse d'y siéger un an plus tard, par légitimisme et refus de prêter serment à la monarchie de Juillet.

28 Il y est promu par ordonnance de Louis XVIII contresignée par le duc de Richelieu le 22 octobre 1821, mais ne prête serment que sous Charles X le 3 juin 1827, date de son admission officielle dans l'ordre ; Félix Panhard, *Ordre du Saint-Esprit aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles*, 1868, Dumoulin, p. 139. Lors de sa nomination initiale, le *Journal de Paris* précise qu'il est fait chevalier de l'ordre, comme successeur de son oncle : « Le Roi a envoyé le cordon bleu de feu M. le cardinal de Périgord à l'un de ses neveux, M. le prince de Chalais » (24 octobre 1821, p. 1).

en personne<sup>29</sup>. C'est donc par la voie de l'héritage et de la transmission conjugale que le prince de Chalais s'est trouvé lié à la métallurgie nivernaise, en qualité de propriétaire-exploitant. Le haut fourneau de Vandenesse avait été construit dès 1750, en utilisant les eaux abondantes de la Dragne, ruisseau situé à l'ouest de la commune, et Chalais n'a eu qu'à développer une affaire préexistante<sup>30</sup>.

***Boigues, Dufaud et Martin : le renouvellement réussi des stratégies de légitimation préalables au succès industriel***

Les trois noms cités pour le site de Fourchambault, à savoir, Boigues, Dufaud et Martin, nettement plus familiers des lecteurs du *Marteau Pilon*, obéissent à une autre logique identitaire de l'industriel, où la notion d'héritage, sans disparaître totalement, est concurrencée par celles de méritocratie et de cooptation sur la base du mérite. Beaucoup ayant déjà été écrit à leur sujet, y compris dans cette revue, on se bornera ici à rappeler quelques éléments utiles à la démonstration<sup>31</sup>. Si tous ont fait preuve de qualités personnelles donnant à leur nom une notoriété inconnue jusqu'alors, aucun d'entre eux n'est un *self-made-man*. En 1827, tous font figure d'héritiers, devant, au moins en partie, leurs études et leur position initiale, ainsi que le lancement de leur carrière, à une situation familiale antérieure, celle du père puis éventuellement du beau-père, à défaut de remonter à la nuit des temps comme pour le prince de Chalais.

Louis Boigues (1784-1838) et son jeune frère cadet Émile (1805-1885) doivent beaucoup au départ à leur géniteur Pierre Boigues (1755-1820), marchand de fer du Cantal, installé à Paris au début de l'Empire, qui associe ses deux fils dans sa société sous le nom « MM. Boigues et fils ». C'est Pierre Boigues qui prend la décision initiale de s'implanter, entre autres

investissements, dans la Nièvre en 1809, en acquérant le Chambon, près de Saint-Pierre-le-Moûtier. Grâce à l'aide paternelle, Louis Boigues peut entreprendre un voyage d'études en Europe, notamment en Autriche, qui lui permet de lancer en 1816 sa propre affaire à Imphy, avec des associés, puis de financer en 1821, une forge à l'anglaise à Fourchambault, avec le concours de Georges Dufaud (1777-1852), chargé de diriger les travaux d'édification du site en qualité d'ingénieur-constructeur.

Ce dernier, quant à lui, doit également sa vocation à son père, Ange-Laurent Dufaud (1742-1809), Lyonnais d'origine installé à Nevers vers 1770 et devenu maître de forges dans le Nivernais, d'abord au service de Babaud de la Chaussade, propriétaire du site de Guérigny, puis à partir de 1781, à la tête de la forge de Beaumont-la-Ferrière. Pour citer Alfred Saglio, auteur d'une biographie de référence, « Georges Dufaud naquit et fut élevé dans les forges »<sup>32</sup>. À la différence de Boigues, Georges Dufaud décide d'ajouter à l'héritage familial un surcroît de légitimation plus personnel, en choisissant la voie des grandes écoles qui commencent alors à prendre de l'importance : en l'occurrence, il fait partie de la première promotion de l'école Polytechnique en 1794, aux côtés, par exemple, de Chabrol de Volvic, préfet de la Seine entre 1812 et 1830, ou de l'industriel grenoblois Augustin Perier, frère aîné de l'homme politique Casimir Perier. Il est ensuite associé par son père à ses affaires, puis lui succède en 1799. Dès le Consulat et l'Empire, il se montre déterminé à moderniser les techniques de production de fonte, et sa qualité de polytechnicien lui sert de viatique pour échanger avec un savant comme Monge, et faire triompher ses intuitions. Le voyage à l'étranger, plus tardif que pour Boigues, ne tient plus lieu d'achèvement de la formation initiale (Dufaud a 40 ans lors de son voyage en Grande-Bretagne en 1817) ; il reste toutefois essentiel pour le lancement de nouvelles entreprises fondées sur l'innovation technologique, débouchant sur l'édification du site de Fourchambault, bientôt avec l'aide de son gendre Émile Martin (1794-1871).

La construction identitaire de ce dernier est assez similaire, à ceci près que le processus de légitimation par les grandes écoles est initié par son père ingénieur, Pierre-Dominique Martin (1771-1855). Toulousain monté à Paris, celui-ci intègre l'École des Ponts-et-Chaussées (promotion 1792), ce qui rend possible sa participation ultérieure à l'expédition d'Égypte, parmi

29 Louis Albert Morlon, *Promenades en Morvan*, Nevers, Th. Ropiteau, 1921, p. 47, qui indique par erreur la date de 1777 pour le mariage du prince de Chalais ; Georges Martin, *Histoire et généalogie de la famille de Talleyrand-Périgord*, chez l'auteur, 2009, p. 97-100.

30 Raymond Robin, *Forges et forgerons du Berry et du Nivernais*, *op. cit.*, p. 80-81.

31 On rappellera simplement ici quelques articles du *Marteau Pilon* à consulter en priorité pour avoir plus d'éléments sur ces trois industriels, durant cette période de la Restauration – on laisse ici de côté la période ultérieure. De Guy Thuillier : « Louis Boigues et les débuts d'Imphy (1816-1821) », tome X, 1998, p. 93-110, « Georges Dufaud : état des sources et orientations de recherches », tome X, p. 87-92, « Le créateur de Fourchambault : Georges Dufaud (1777-1852) », tome XXVI, 2014, p. 85-94 et « À propos de Georges Dufaud en 1814-1817 », Actes du colloque Innovations, 1996, p. 157-166 ; de François Duffaut : « Émile Martin et les Boigues : du partenariat au conflit », tome XXXII, 2020, p. 36-52 ; d'Annie Laurant : « Généalogie autour de Pierre-Émile Martin », tome XXVI, 2014, p. 25-44.

32 Alfred Saglio, *Notice biographique sur George Dufaud, élève de la première promotion de l'école Polytechnique, ingénieur-constructeur des usines de Fourchambault (1777-1852)*, Nevers, Mazon frères, 1893, p. 8.

les savants embarqués par Napoléon. L'admission de son fils Émile à Polytechnique en 1812 fait donc figure de perfectionnement d'une élévation familiale adossée à la méritocratie des concours et commencée une génération plus tôt. L'entrée dans le monde polytechnicien, à un moment où l'institution, vieille de 18 ans, a été confortée par l'Empire, permet à Émile Martin d'accéder à des cercles élitistes non dépourvus de similitude, au moins par leur propension endogamique, à la noblesse d'Ancien régime. Au terme d'ennuyeuses années de garnison à l'école d'artillerie de La Fère (Aisne), cette qualité facilite son mariage en 1821 avec la fille de Georges Dufaud, ami de son père en même temps que polytechnicien de la première génération. L'union est concomitante à son installation dans la Nièvre, où son beau-père le prend comme associé. Après l'héritage paternel et la méritocratie scolaire, la cooptation matrimoniale conclut donc ici le processus d'intégration au milieu industriel nivernais. Là aussi, le voyage à l'étranger, qui le conduit en Angleterre en 1828, à la demande du ministre de la Marine Hyde de Neuville, intervient alors que sa carrière professionnelle est déjà bien lancée, contrairement au parcours de Louis Boigues, son aîné de dix ans.

***Hubert : un pur produit de la méritocratie nouvelle, de passage à Guérigny***

Avec l'ingénieur Jean-Baptiste Hubert (1781-1845), évoqué par Charles Dupin pour l'implantation à Guérigny, à partir de 1822, de la manufacture de câbles d'ancres de marine qui allait devenir une des marques de fabrique du site, on quitte le monde des héritiers, quelle que soit l'acception que l'on donne à ce terme<sup>33</sup>. Hubert est en effet le fils d'un simple éclusier picard, et, après avoir été initialement placé en formation chez un horloger, ne doit son élévation qu'à son mérite personnel et aux bouleversements induits par la Révolution française. Encore n'appartient-il pas pour autant à la catégorie des self-made-men, comme pourra l'être sous le Second Empire le cimentier guérignois Pierre Tort, puisque dans le cas d'Hubert, l'intégration à l'élite des grandes écoles publiques est un préalable à son ascension sociale. Après avoir fréquenté l'école centrale de Soissons,

33 Sur Hubert, voir Jean Dhombres, « Jean-Baptiste Hubert, un ingénieur d'État », dans Jean Dhombres (dir.), *Aventures scientifiques en Poitou-Charentes du XVIe au XXe siècles*, Poitiers, Éditions de l'actualité Poitou-Charentes, 1995, p. 97-109, ainsi que la notice en ligne du site « Three Decks », consacré aux navires de guerre à l'époque de la voile : [https://threedecks.org/index.php?display\\_type=show\\_crewman&id=24202](https://threedecks.org/index.php?display_type=show_crewman&id=24202), et celle du site des anciens de la Navale, [http://ecole.nav.traditions.free.fr/officiers\\_hubert\\_jean-baptiste.htm](http://ecole.nav.traditions.free.fr/officiers_hubert_jean-baptiste.htm)

Jean-Baptiste Hubert est en effet reçu à Polytechnique dans la promotion de 1797 (la même que le chimiste Gay-Lussac), trois ans après Georges Dufaud et trois ans avant Charles Dupin. La modestie de son milieu d'extraction le conduit cependant à faire toute sa carrière dans la sphère publique, en qualité de sous-ingénieur (1804), ingénieur de 3<sup>e</sup> (1814) puis de 1<sup>re</sup> classe (1825), enfin, sous la monarchie de Juillet, de directeur des constructions navales de Rochefort (1831-1845), assez loin de l'opulence des entrepreneurs précédemment évoqués.

Élu membre correspondant de l'académie des Sciences en 1818, Hubert n'effectue qu'un éphémère passage dans la Nièvre, à l'occasion de cette enquête de 1822 à Guérigny, et regagne très vite Rochefort, son port d'attache. Il joue toutefois un rôle dans l'adaptation technologique du système de martinets (ou marteaux hydrauliques) implanté jadis par Babaud de la Chaussade<sup>34</sup>.

***Montagnac et Raffin, deux nobles légitimistes passionnés d'inventions industrielles et en quête de reconnaissance sociale***

Les deux propriétaires associés de l'usine de câbles de Nevers ont été un peu plus difficiles à identifier, d'autant que Charles Dupin, comme d'autres sources de l'époque, écorche leurs noms dans son ouvrage, en évoquant l'entreprise « Montagnac et Rafin ». Ils appartiennent pourtant tous deux à la noblesse ancienne, même s'il s'agit d'une aristocratie beaucoup moins considérable que les Talleyrand. Le premier, dont on verra la situation délicate, est le vicomte Raymond Aimé de Montagnac de Chauvance (1778-1853), qui a épousé en 1810 Anne de Raffin, dont il a eu six enfants, parmi lesquels un fils, Louis, qui finira ministre de la Marine en 1874<sup>35</sup> et une fille religieuse, Louise, béatifiée un siècle après sa mort en 1990<sup>36</sup> ; le second, son beau-frère, est le comte Gilbert Israël dit Palamède de Raffin de la Raffinie d'Hauterive

34 Guy Thuillier, « À propos des martinets d'Hubert », *Marteau Pilon*, vol. X, 1998, p. 135-138.

35 Louis de Montagnac (1811-1891), officier supérieur de marine, est devenu au début de la Troisième république un homme politique royaliste, député légitimiste de l'Allier (1871-1875) puis sénateur inamovible (1875-1891), brièvement ministre de la Marine et des Colonies de mai 1874 à mars 1876 dans le « gouvernement des ducs » dirigé par Albert de Broglie, sous la présidence de Mac-Mahon.

36 La religieuse Louise de Montagnac (1820-1887), avait pour marraine sa tante Louise, épouse de Palamède de Raffin, qui l'influence beaucoup dans sa vocation religieuse. Mise en pension en 1827 dans un monastère féminin de Montluçon puis au très select couvent des Oiseaux à Paris, elle fonde plus tard, en 1874, la Pieuse union des oblates du Sacré-Cœur de Jésus avec une maison-mère basée à Montluçon ; au terme d'un procès en béatification commencée en 1977, elle est béatifiée à Rome le 4 novembre 1990 par le pape Jean-Paul II.

(1786-1845)<sup>37</sup>, qui s'est marié en 1819 avec Louise de Montrichard, très pieuse épouse dont il n'a pas eu d'enfants<sup>38</sup>. Les deux familles sont ardemment royalistes, et restent attachées à la cause des Bourbons, avant comme après la révolution de 1830.

Les Montaignac de Chauvance appartiennent à la noblesse d'extraction chevaleresque du Limousin, avec une filiation suivie qui remonte à 1398. Raymond de Montaignac, admis comme cadet dans une école militaire en 1785, à l'âge de 7 ans<sup>39</sup>, avait débuté un cursus d'officier du Génie, mais n'ayant pas la vocation, il est parti en Belgique wallonne sous l'Empire et s'est lancé dans le négoce du cuivre à Namur, où naît son second fils en 1812. Ayant trop emprunté sans pouvoir rembourser afin d'acquérir les fonderies et cuivreries de Givet, l'affaire tourne mal et s'achève par une faillite dont le règlement s'étire en longueur pendant plus de douze ans<sup>40</sup>. Montaignac, déshonoré, se met au vert, en Normandie, dans un domaine rural à Rugles (Eure), près de l'Aigle. Du fait de son royalisme ardent, la Restauration lui octroie en 1820 une sinécure de receveur des contributions indirectes au Havre, dans la même ville où travaille son beau-frère. Mais Montaignac reste couvert de dettes et son statut de failli, qu'il prend soin d'occulter, se rappelle parfois à son bon souvenir. En 1819, ses créanciers, défendus par le cabinet d'avocats des deux frères de Charles Dupin, André (Dupin l'aîné) et Philippe (Dupin jeune), intentent un procès à Paris à l'un de ses comparses, et indirectement, à lui-même<sup>41</sup>. En 1825 encore, une annonce publiée dans la presse parisienne par ses créanciers de Namur, essayant de récupérer des actifs, remue le couteau dans la plaie. C'est donc un homme en grande difficulté financière, en même temps passionné d'innovation industrielle et désireux de prendre sa revanche, qui trouve en son beau-frère un allié précieux pour parvenir progressivement à cette réhabilitation rédemptrice.

37 Voir sa notice chronologique assez complète dans L'Écho de la Nièvre, 29 juillet 1845, p. 3 ; et pour son prénom usuel, son acte de mariage le 20 février 1845, AD Nièvre, mariages en ligne Nevers, acte n°22, vue 754/1432.

38 Sur celle-ci, voir l'article très éclairant de Guy Thuillier, « En marge de Balzac : le grand dessein de la comtesse de Raffin », *Revue administrative*, n°316, p. 355-358, qui donne aussi des précisions sur la famille.

39 Henri Jouglà de Morenas, *Grand Armorial de France*, tome 5, 1948, p. 82.

40 *Journal du commerce*, 15 août 1825, p. 6, et 25 août 1825, p. 4.

41 André-Marie-Jean-Jacques Dupin, *Plaidoyers, mémoires et consultations*, vol. 9-10, « Précis pour les sieurs Bourdon, appelans [...] contre le sieur de Contamines, intimé, et les syndics du sieur de Montaignac, appelés en déclaration d'intérêt commun », 21 p.

Palamède de Raffin, pour sa part, vient à l'origine d'un milieu très voisin mais les circonstances de la vie, qui l'ont également éprouvé sous la Révolution, se sont révélées en définitive beaucoup plus favorables, au point que le lancement de l'aventure entrepreneuriale commune se fait avec son argent, et au départ, sous son seul nom. Quel a été son parcours jusqu'en 1825 ? Il est issu d'une famille de la noblesse auvergnate, les Raffin de la Raffinie, d'extraction simple, dont la filiation suivie remonte à 1504. Le père de Palamède, le comte Pierre-Gabriel de Raffin (1753-1804) a été sous Louis XVI officier dans les gardes du corps du roi (1785-1789), puis maire de Salers, dans le Cantal, de 1789 jusqu'à sa démission forcée en 1791, du fait de sa qualité nobiliaire. Pierre-Gabriel émigre alors en Suisse puis en Bavière en emmenant ses enfants, et survit chichement en s'essayant à dessiner ou peindre des portraits des riches autochtones ; puis la famille rentre en France sous le Consulat, à la faveur de l'amnistie accordée par Napoléon et s'installe près de Roanne, dans la Loire.

Après la mort précoce de son père, Palamède de Raffin, par un hasard chanceux de l'existence, trouve un protecteur en la personne de Jean-Baptiste de Champagny, duc de Cadore (1756-1834), qui succède à Talleyrand à la tête de la diplomatie française entre 1807 et 1811. C'est grâce à Champagny qu'il est reçu en 1805 élève-commissaire de la marine à Brest, puis promu en 1813 intendant général de la flotte d'Anvers, dans l'arsenal créé moins d'une décennie avant par Charles Dupin lui-même. À ce poste, Raffin fréquente de grands officiers de marine, comme le futur amiral Henri de Rigny (1782-1835).

Sous la Restauration, il devient sous-commissaire puis commissaire de la marine royale au port du Havre, lorsqu'il épouse en 1819 à Nevers Louise de Montrichard, dont l'oncle maternel, l'ancien émigré Louis de Sainte-Marie (1774-1841), témoin au mariage, siège ensuite comme député de la droite royaliste de la Nièvre entre 1823 et 1830. En 1825, la croix de chevalier de Saint-Louis récompense ses mérites d'administrateur de marine. L'année suivante, Palamède de Raffin abandonne le service de l'État, officiellement pour raisons de santé, et se retire dans la Nièvre pour se consacrer pleinement avec son beau-frère de Montaignac à leurs projets communs d'expérimentations industrielles, dont ils espèrent tirer commercialement profit.

En vérité, ce désir d'aventure les taraudait depuis plusieurs années, et un article du *Constitutionnel*, grand journal de gauche parisien, rappelle qu'en 1823, « MM. de Raffin jeune et compagnie » avaient déjà

présenté lors de l'exposition des produits de l'industrie « des essais de ces chaînes-câbles, provenant de leurs ateliers de Rugles, département de l'Eure », autrement dit la campagne où s'était réfugié Montaignac<sup>42</sup>. Ainsi, à l'origine, Raffin, le seul à pouvoir investir, fait figure de patron et de vitrine exclusive, tandis que son beau-frère travaille pour l'instant totalement dans l'ombre, comme technicien et ingénieur de cette première manufacture normande.

Il s'agit cependant d'une première ébauche et trois ans plus tard, libérés de leurs obligations officielles respectives, les deux associés choisissent de transplanter leur usine à Nevers, dans la ville de l'épouse de Raffin, qui leur apparaît un site idéal pour bénéficier de la solidité des fers du Berry servant de matière première, des bois abondants de la région, et du voisinage de la Loire pour écouler ensuite leurs productions dans la France entière.

Ils font paraître le 26 septembre 1826 un encart publicitaire dans le *Journal du commerce*, important quotidien libéral, pour développer leur affaire : « Chaînes-câbles en fer du Berri [sic], à maillons étançonnés et à mailles courtes de 6 lignes à 18 lignes de diamètre, éprouvés à la presse hydraulique et garantis, de la fabrique de MM. Raffin jeune et comp[agnie]. S'adresser soit à la fabrique même à Nevers (Nièvre), soit aux dépôts existan[t]s et connus dans les ports du Havre, St-Malo, Nantes, Bayonne et Marseille, et à Paris, chez M. Georges Roger, banquier, rue de Paradis-Poissonnière, 12 »<sup>43</sup>. Comme on le voit, à cette époque, seul Raffin est mentionné, Montaignac se dissimulant encore derrière le « et compagnie ». C'est toujours le cas dans l'article du *Constitutionnel* du 27 août 1827, qui consacre à l'entreprise un long développement, à l'occasion de son succès lors de l'Exposition industrielle qui vient d'avoir lieu, et évoque la nouvelle trouvaille technologique de contrôle de la fiabilité des câbles, sans parler de son inventeur, Montaignac. Un mois plus tôt, Charles Dupin, le premier, cite dans ses *Forces productives et commerciales* les noms des deux associés, mais en les orthographiant à la hâte, signe d'une notoriété encore balbutiante des deux entrepreneurs aristocrates, y compris dans les cercles nivernais.

Cinq mois après la publication de l'ouvrage de Dupin, il paraît dans le *Journal des débats*, qui fait figure de journal de référence dans la France de l'époque, un entrefilet très instructif, qui précise, de manière enfin

42 Le *Constitutionnel*, 27 août 1827, p. 4.

43 *Journal du commerce*, 26 septembre 1826, p. 4.

explicite, les relations entre les deux associés, la nature des innovations recherchées par eux dans le domaine des câbles, et l'ampleur de leurs ambitions en terme de marché et de débouchés potentiels : « *Le Phare du Havre*<sup>44</sup> rend compte d'une expérience intéressante, faite récemment devant les autorités et les principaux armateurs de cette ville. Son invention est due à M. de Montaignac, directeur de la fabrique de chaînes-câbles de MM. Raffin [sic] jeune et compagnie, de Nevers. Cette machine est sortie victorieuse de toutes les épreuves auxquelles elle a été soumise. Il serait à souhaiter de voir établir de pareilles machines dans tous les principaux ports de France, tant pour l'épreuve des chaînes que pour la vérification de la force des câbles en chanvre qui ont fait quelques voyages à la mer, et dont la détérioration, jusqu'ici non appréciée, peut causer la perte des équipages »<sup>45</sup>.

Palamède de Raffin est donc le propriétaire et financeur qui donne son nom à la marque ; son beau-frère Raymond de Montaignac, associé minoritaire, est chargé de la direction effective de l'entreprise. Celle-ci n'a pas simplement pour objectif de produire des câbles de marine, mais, comme on l'a vu, de commercialiser aussi un système de contrôle permettant de tester la fiabilité des câbles d'occasion – câbles métalliques ou câbles textiles en chanvre –, par une sorte de crash-test.

Dès le 15 janvier 1827, Montaignac avait déposé à son nom un brevet, qui lui reconnaissait la paternité de l'invention : l'appareil, expérimenté au Havre, « se compose d'une presse hydraulique qui tire un des bouts de la chaîne, tandis que l'autre est attaché au bras vertical d'un long fléau de balance romaine, qui par son poids forme la résistance, et sert à donner une limite exacte et positive à l'effort que l'on veut faire subir au chaînon ou au cordage »<sup>46</sup>. Ce brevet d'invention, qui lui est officiellement accordé, est pour lui, l'ancien failli, une étape décisive dans sa démarche de légitimation personnelle, le premier élément incontestable qui lui permet d'avancer désormais à découvert.

44 Ce quotidien ayant existé pendant deux ans, entre 1826 et 1828, était dirigé par Michel-Placide Justin (1801-1857), journaliste libéral, appartenant à l'opposition de gauche, monté à Paris dès 1828 et participant aux côtés d'Adolphe Thiers à la fameuse protestation du journal *Le National*, point de départ de la Révolution de 1830. Sous la monarchie de Juillet, il reste dans l'opposition et soutient les républicains radicaux.

45 *Journal des débats politiques et littéraires*, 28 décembre 1827, p. 3.

46 *Bulletin de la Société pour l'encouragement de l'industrie nationale*, n°275, 26e année, mai 1827, p. 142.

Quelques mois plus tard, il perfectionne son invention en élaborant une seconde machine, où la presse hydraulique mue à bras d'hommes se voit remplacée par un système de deux leviers, un petit et un grand, celui-ci actionné par des chevaux, « en sorte que chaque cheval opérait sur la chaîne éprouvée une traction égale à un effort 200 fois plus grand »<sup>47</sup>. Les deux associés espèrent conquérir des parts de marché importantes dans le secteur privé, s'étendant potentiellement à l'ensemble de la flotte portuaire commerciale de France. Le succès est au rendez-vous, et l'entreprise décroche une médaille d'argent à deux reprises, en 1827 et 1834, aux expositions parisiennes des produits de l'industrie.

Si l'on en croit l'assertion émise lors d'un congrès de 1901, cette invention de Montaignac est adoptée jusque par les forges de la Marine de Guérigny, autrement dit par le gros fabricant public de câbles du voisinage, par l'État lui-même : c'est la gloire<sup>48</sup>. Cette reconnaissance trouve son apogée avec la visite officielle de la Dauphine, fille de Louis XVI et belle-fille de Charles X, le 9 juillet 1830, pendant que la Restauration vit ses derniers feux. Le journal conservateur la *Gazette de France* se montre dithyrambique pour immortaliser l'instant : « À son passage à Nevers, madame la Dauphine a daigné visiter la fabrique de chaînes-câbles de MM. Raffin jeune et compagnie, fondée et dirigée par le vicomte de Montaignac [sic]. L'auguste princesse a examiné tous les détails de la fabrication avec l'attention bienveillante et l'intérêt judicieux qu'elle porte à tout ce qui honore l'industrie française. S[on] A[ltesse] R[oyale] a quitté l'établissement en laissant aux nombreux ouvriers qui y sont occupés des marques de sa munificence »<sup>49</sup>. Montaignac a toujours son nom écorché, mais il a récupéré son titre nobiliaire, et se voit désormais reconnu comme le vrai fondateur et le directeur de l'usine, par la presse parisienne et par l'ancienne orpheline du Temple, l'icône princière des royalistes : la réhabilitation est totale.

L'appétit entrepreneurial du clan Raffin-Montaignac ne s'arrête pas là, et débouche sur des ambitions politiques croissantes, malgré la chute de la Restauration et un légitimisme intact qui vaut au frère cadet de Palamède, Jean de Raffin (1802-1879), un

jour d'emprisonnement en novembre 1831, alors qu'il supervisait la construction du pont de Nevers<sup>50</sup>. Deux ans et demi plus tard, il récidive et fait un esclandre lors des élections municipales à Nevers, s'offusquant de devoir prêter serment à la monarchie de Juillet, avant de s'exécuter, « contraint et forcé »<sup>51</sup>. Entre temps, tandis qu'il possédait déjà la fonderie de la Barre, il rachète en 1832 une autre fonderie de Nevers, située à La Pique, qui avait été créée en 1829 pour produire au départ charrues et instruments aratoires ; il la revendra en 1854 à la famille Boigues, qui la rattachera au complexe de Fourchambault.

À partir de 1836, les deux beaux-frères Raymond de Montaignac et Palamède de Raffin s'entendent avec leur ami, le grand industriel légitimiste Benoît d'Azy, afin d'exploiter dans l'Allier un gisement de houille à Chamblet, à l'est de Montluçon (Allier), au terme d'une longue procédure qui les oppose à des entrepreneurs rivaux ; ils associent à leur projet Gilbert-Palamède de Montaignac (1812-1904), filleul de Palamède de Raffin et fils cadet de Raymond<sup>52</sup>. Alors que le fils aîné Louis poursuit une carrière d'officier supérieur de marine, ce deuxième fils s'était déjà vu confier par son père la direction effective de ses usines de Nevers. Par la suite, Palamède de Raffin se laisse tenter par la politique locale, est élu conseiller municipal de Nevers en 1837 puis réélu en 1842. Gilbert-Palamède de Montaignac siège, quant à lui, au conseil général de l'Allier et, sous le second Empire, devient premier adjoint de Montluçon. Son frère aîné Louis de Montaignac prend le relais dix ans plus tard, jusqu'à son couronnement ministériel en 1874.

En un demi-siècle, les héritiers ont ainsi fait pleinement fructifier le capital légué par les deux fondateurs de cette étonnante aventure industrielle nivernaise, dont l'essor remonte au règne de Charles X.

La suite du texte de Dupin consacré à la Nièvre, qu'on présentera dans un second volet, mettra en valeur d'autres exemples de sites et d'entrepreneurs, ayant contribué à faire de la Restauration une période exceptionnelle pour le renouvellement technologique, industriel et entrepreneurial.

47 *Communications présentées devant le Congrès international des méthodes d'essai des matériaux de construction, tenu à Paris du 9 au 16 juillet 1901*, Paris, Dunod, 1901, vol. 1, p. 404.

48 *Communications présentées...*, *op. cit.*, p. 399 avec représentation de la machine ainsi légendée : « Machine à essayer à la traction les chaînes fabriquées à l'usine de Guérigny, inventée et construite par M. de Montaignac en 1827. Presse hydraulique horizontale opérant la traction », p. 399.

49 *Gazette de France*, 14 juillet 1830, p. 3.

50 *Journal des débats*, 12 novembre 1831, p. 2, citant une nouvelle de la *Gazette constitutionnelle de l'Allier et de la Nièvre*.

51 *Gazette de France*, 21 avril 1834, p. 1 et 3 mai 1834, p. 1 ; *La Quotidienne*, 23 avril 1834, p. 3.

52 Voir Marius Dargaud, « La compagnie des forges de Châtillon-Commentry et l'exploitation des mines du bassin de Commentry », dans *Actes du 87<sup>e</sup> Congrès national des sociétés savantes : section d'histoire moderne et contemporaine*, Poitiers, 1962, p. 624.

**FORCES**  
**PRODUCTIVES ET COMMERCIALES**  
DE  
**LA FRANCE;**

*PAR LE BARON CHARLES DUPIN,*

Membre de l'Institut, Académie Royale des Sciences, ex-Secrétaire de l'Académie Ionienne, Associé étranger de l'Institut Royal de Naples, Associé honoraire de l'Académie et de l'Université Impériales de Wilna, Associé honoraire de la Société Royale d'Édinburgh, de l'Académie Royale d'Irlande, de la Société des Ingénieurs civils de la Grande-Bretagne, de la Société des Arts utiles de l'Écosse, de l'Institution de Mécanique, à Londres, de la Société des Arts de Genève et de Livourne, Membre des Académies Royales des Sciences de Stockholm, de Turin, de Montpellier, de Caen et des principales villes du royaume, Membre de la Société de Géographie, et de la Société pour le perfectionnement et la propagation de l'Enseignement Élémentaire, Membre du Comité Consultatif des Arts et Manufactures de France, Professeur du Cours normal de Géométrie et de Mécanique au Conservatoire des Arts et Métiers de Paris, Officier supérieur au corps du Génie maritime, Chevalier de l'Ordre Militaire du Royaume de Suède, Chevalier de Saint-Louis, Officier de la Légion-d'Honneur.

*Fidem incorruptam professis.*  
TACIT., Hist., lib. 1.

TOME PREMIER.



*Les cartes sont liées séparément  
la cote R. 930 bis*

PARIS.

BACHELIER, LIBRAIRE, SUCCESSEUR DE M<sup>me</sup>. V<sup>o</sup>. COURCIER,  
QUAI DES AUGUSTINS, N<sup>o</sup>. 55.

1827.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Illustration 3. Reproduction de la page de titre de l'ouvrage de Dupin.  
Source : Gallica-bnf.